

FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE

Membre de

l'Association Internationale de la Libre Pensée (AILP)

10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS Tél. : 01 46 34 21 50

libre.pensee@wanadoo.fr _https://www.fnlp.fr

- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

La laïcité, la démocratie et les libertés démocratiques ne doivent pas être les variables d'ajustement de la politique du gouvernement!

Les médias bruissent de la campagne médiatique orchestrée par le gouvernement pour vouer aux gémonies une association musulmane turque et la municipalité *EELV* de Strasbourg. Derrière les gesticulations de **Gérald Darmanin** se cache mal le dépit du Gouvernement **Macron/Castex** de voir que l'opération de mise sous tutelle de **l'Islam en France** a volé en éclat, du fait du refus d'associations musulmanes (notamment turques) de se plier aux oukases du nouveau « *décret scélérat* » de la *Charte de l'Islam* imposé, au mépris du principe de Séparation des Eglises et de l'Etat, aux Fédérations musulmanes. N'est pas **Napoléon** qui veut.

Les manœuvres autoritaires du gouvernement ont fait une première victime : le Conseil Français du Culte Musulman qui ne survivra pas à ces basses manœuvres gouvernementales.

« Il ne faut pas être sorti de Saint-Cyr » comme disait récemment une ministre pour voir que toute cette affaire de Strasbourg n'est qu'une piètre vengeance gouvernementale devant son échec flagrant. Pour punir les associations musulmanes turques, le gouvernement monte ce procès médiatique de toute pièce, mais va finir par se prendre les pieds dans le tapis du **Statut clérical d'exception d'Alsace-Moselle**, qu'il protège contre la volonté laïque d'égalité.

Voici l'analyse détaillée qu'en fait la **Libre Pensée**.

Briand, Buisson Jaurès: Au secours! Vite, à Strasbourg!

Après la polémique lancée par un professeur de philosophie de Trappes contre le prétendu « séparatisme » qui menacerait cette ville ; après le tohu-bohu organisé par Mme Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, en vue de dénoncer la présumée gangrène de l'Université par « l'islamo-gauchisme » ; après l'embrasement des média consécutif aux déclarations d'un professeur d'allemand de l'Institut d'études politiques de Grenoble appuyant les propos de Mme Frédérique Vidal en se présentant comme une victime des étudiants et des enseignants de cet établissement censés y diffuser cette maladie imaginaire ; après la mise en accusation de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) pour l'avoir contractée ; après tout ce tapage confusionniste et culpabilisant, largement médiatisé, un nouveau front est ouvert à Strasbourg, alors que va commencer au Sénat l'examen du projet de loi renforçant le respect des principes de la République.

Tout est mis en œuvre pour susciter des clivages dans l'opinion autour du « *séparatisme* », à la fois pour justifier les atteintes graves à ces principes que représenterait l'entrée en vigueur de ce texte et pour tenter de faire oublier les problèmes de l'heure : l'incurie du **gouvernement** et de **l'Union européenne** dans la gestion de l'épidémie, la poursuite des mesures d'affaiblissement de l'hôpital public, le maintien de la grande misère de l'Université et de la recherche, la paupérisation d'une grande partie de la population et de la jeunesse.

La nouvelle municipalité de Strasbourg vient de voter le principe de l'attribution d'une subvention de 2,5 millions d'euros à l'association *Millî Göruş* à titre de contribution au financement de la plus grande mosquée d'Europe à Strasbourg. Une seconde délibération sera nécessaire pour le versement effectif de cette somme en faveur de cette association. Cette décision est parfaitement légale dans le cadre du régime concordataire et des dispositions applicables aux cultes non reconnus en Alsace-Moselle. Pour mémoire, des mesures semblables ont été prises dans le passé sans donner lieu à la moindre polémique au profit des maîtres d'ouvrage d'une autre mosquée, inaugurée en grande pompe en présence du M. *Manuel Valls*, ministre de l'Intérieur, et des principaux Elus locaux, le 27 septembre 2012 - la Commune, le Département et la Région avaient alors couvert un quart du coût de cet édifice, soit 2,1 millions d'euros, le reste étant financé par les fidèles, le Maroc, l'Arabie Saoudite et le Koweït - ou de ceux de la pagode bouddhiste récemment ouverte à Strasbourg - la ville a versé 10 % de la dépense totale.

Tout démontre la profonde perfidie hypocrite de ce gouvernement dans ce domaine. Le dimanche 15 octobre 2017, la pose de la première pierre de cette mosquée « *litigieuse* » a été faite en présence du **Préfet du Grand Est**, c'est-à-dire en présence d'un représentant officiel du Gouvernement et quel représentant! Le gouvernement **Macron/Castex** peut jouer les vierges effarouchées aujourd'hui, il était parfaitement au courant de ce qui se passait à Strasbourg. C'est donc par pure opportunité, et pour tout dire, par un parfait opportunisme de mauvais aloi, que des ministres montent en épingle cette question aujourd'hui.

En l'espèce, le contexte politique entourant la discussion d'un dispositif juridique d'ensemble dirigé contre les libertés démocratiques, en général, et les musulmans, en particulier, (loi dite de Sécurité globale, projet de loi renforçant le respect des principes de la République, décrets du 2 décembre 2020 élargissant les possibilités de fichage policier, notamment des syndicalistes) explique le tintamarre fait autour de cette affaire. Au surplus, liée culturellement sinon organiquement au gouvernement turc actuel, l'association Millî Göruş a eu l'outrecuidance, pour des motifs religieux et dans un climat de tension diplomatique entre la France et la Turquie, de ne pas signer la charte que le Président de la République, pris d'une ivresse néo-concordataire accrue à l'approche du bicentenaire de la mort de Napoléon Ier, entendait imposer aux composantes du Conseil français du culte musulmans (CFCM), désormais en état de coma avancé.

La polémique jette un écran de fumée sur les vrais problèmes. En premier lieu, avec le soutien de la majeure partie des forces politique, le Gouvernement n'a pas l'intention d'abroger le **Statut clérical d'Alsace-Moselle** qui y autorise le financement public des cultes, alors qu'il est interdit, là où elle s'applique, par la loi du 9 décembre 1905 concernant la Séparation des Églises et de l'État afin d'assurer la liberté absolue de conscience à chacun. En second lieu, le responsable de *Millî Göruş* pour la **région Grand-Est** a raison de dire, qu'appuyé par les média qui lui servent de relais pour mener toutes ses offensives, le Gouvernement s'enferme dans une contradiction insoluble : d'un côté, par le truchement du projet de loi « *séparatisme* », lorsqu'il sera adopté, il entend contrôler pour les assécher les financements des cultes venus de l'étranger - c'est d'ailleurs en raison de l'insuffisance, en l'espèce, de ceux accordés par **Ankara** que **Millî Göruş** s'est tournée

vers la ville de Strasbourg -, de l'autre côté, il veut interdire ceux consentis à cette association, et pour l'instant à elle seule, par les collectivités d'Alsace-Moselle.

Pour résoudre de manière définitive les problèmes posés ; pour répondre aux cris d'orfraie de ceux qui hurlent au financement public de la mosquée de Strasbourg ; pour assurer de manière effective l'unité de la République ; toujours inspirée par **Aristide Briand, Ferdinand Buisson et Jean-Jaurès**, la **Fédération Nationale de la Libre Pensée** ne voit qu'une solution comportant trois volets :

- 1- l'abrogation du statut clérical d'exception d'Alsace-Moselle, le financement public des cultes reconnus étant aussi insupportable à un républicain que celui de l'Islam ou du bouddhisme;
- 2- l'extension de la loi du 9 décembre 1905 concernant la Séparation des Églises et de l'État à tous les territoires de la République, en métropole et outre-mer ;
- 3- l'abandon du projet de loi néo-concordataire prétendant « renforcer le respect des principes de la République ».

Paris, le 26 mars 2021